

Cinquante ans d'implication sociale et d'action

Fondée officiellement en 1952, la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Jérôme célèbre cette année son cinquantième anniversaire d'existence en rappelant son passé et en réaffirmant sa ferme conviction dans la réalisation de ses grands objectifs: la promotion de la langue française, l'enseignement et la diffusion de l'histoire nationale, la célébration de la Fête nationale, le soutien aux groupes communautaires, la prise de contrôle de nos leviers de développement économique, social, culturel et politique et la réalisation de la souveraineté du Québec.

C'est sous le thème «Un demi-siècle d'actions» que la Société nationale des Québécois des Laurentides (nouveau nom depuis 1983) entreprend cette année jubilaire en tenant une série d'activités débutant le 16 mars par un souper bière et saucisses, puis une soirée de retrouvailles pour les anciens et nouveaux membres, ensuite le lancement et la tenue des célébrations de la Fête nationale, puis une grande soirée de musique traditionnelle en août et finalement un rendez-vous du cinquantième.

Pour clôturer l'année, la SNQL publiera une brochure rappelant les principaux faits d'armes de l'organisme au cours du dernier demi-siècle.

Si la SNQL s'est faite plus discrète au cours des dernières années, l'organisme créé par des militants Canadien-français et Mgr Émilien Frenette en 1952 a toujours appuyé la démarche des organismes communautaires en les accompagnant dans leurs actions.

Guy Mercier, qui fut directeur de la SNQL pendant plus de 38 ans, rappelle qu'à une certaine

époque, l'organisme comptait plus de 12 000 membres.

«C'était l'époque où il n'y avait presque pas de clubs sociaux et d'organismes bénévoles où militer. La SNQL recrutait alors presque toutes les personnes intéressées à faire avancer la société...» dit celui qui vient à peine de prendre sa retraite mais qui reste très attaché à la SNQL.

Lui et Mme Gisèle Paul, qui fut longtemps son adjointe et qui lui a succédé il y a deux ans, se souviennent que la SNQL a été de toutes les luttes, de toutes les batailles et de toutes les initiatives sociales qui ont marqué la région dans le dernier demi-siècle.

Les deux complices se rappellent la mise sur pied du prêt d'honneur qui a permis d'aider de nombreuses personnes de la région de poursuivre des études supérieures avant que ne soit créé le régime de prêts et bourses du gouvernement du Québec.

Ils se rappellent aussi la création des ACEFS (Associations coopératives d'économies familiales), les grandes remises de prix d'excellence, les grands prix de la culture, la tradition des

cérémonies d'hommages aux bénévoles, le soutien qui fut donné inconditionnellement à la lutte des expropriés de l'aéroport de Mirabel (CIAC) et la grande marche des Fleurs de lys en 1983 à laquelle avaient participé plus de 1200 personnes en marchant de Lafontaine à Terrebonne, c'était à l'occasion du 35^e anniversaire du drapeau du Québec.

Présentement la SNQL compte pas moins de 6000 membres sur

un territoire qui va de Sainte-Thérèse à Val-Morin, de Saint-Donat à Lachute.

La SNQL est responsable de l'organisation des célébrations de la Fête nationale, publie le bulletin «choc», gère les Éditions Étendard, opère les kiosques Loto-Québec au Carrefour du Nord ainsi que le



Guy Mercier et Gisèle Paul ont présidé aux destinées de la SNQL pendant 38 ans. Ils se rappellent avec plaisir l'histoire de l'organisme.

comptoir régional de vente de matériel de fierté

UN MESSAGE DU GOUVERNEMENT DU CANADA

LES PETITES SEMAINES : UN PROJET CONCLUANT

La disposition sur les petites semaines fait désormais partie intégrante de l'assurance-emploi.

Le gouvernement du Canada a créé la disposition sur les petites semaines de travail qui sera particulièrement profitable aux personnes qui occupent un emploi à temps partiel ou temporaire. Le montant des prestations d'assurance-emploi des bénéficiaires pourrait ainsi être bonifié.

Petite semaine de travail – rémunération de moins de 150 \$
Semaine de travail régulière – rémunération de 150 \$ et plus

Votre rémunération peut varier d'une semaine à l'autre. Ainsi, si vous gagnez 220 \$ une semaine et 80 \$ la semaine suivante, le montant de vos prestations peut diminuer en raison de cette seconde semaine.

Lorsque vous avez droit à des prestations d'assurance-emploi et que l'on calcule le montant de vos prestations, dans la mesure du possible, on ne tiendra pas compte des petites semaines **ou** on retiendra seulement les petites semaines les mieux rémunérées pour les ajouter aux semaines régulières. Cette mesure permettra d'augmenter le montant auquel vous aurez droit.

CE QU'IL FAUT SE RAPPELER :

- Toutes les heures d'emploi assurable continueront à être prises en compte pour établir l'admissibilité aux prestations, même si elles ne servent pas au calcul des prestations;
- Les prestataires d'assurance-emploi doivent continuer à déclarer toutes les sommes qu'ils touchent pendant la période de prestations;
- Le revenu maximum permis durant la période de prestations est fixé au plus élevé des montants suivants : 50 \$ par semaine ou 25 % de la prestation hebdomadaire;
- Les employeurs doivent continuer à payer des cotisations à l'assurance-emploi pour chaque dollar de rémunération versée et doivent remplir le relevé d'emploi comme avant.

Pour obtenir plus de renseignements sur les petites semaines :

- ☎ **1 800 0-Canada (1 800 622-6232)**
téléscripteur/ATME : 1 800 465-7735
- 🌐 **www.hrdc-drhc.gc.ca/ei**



Développement des ressources humaines Canada

Human Resources Development Canada

Canada



À l'occasion du lancement des festivités du cinquantième anniversaire de fondation de la Société nationale des Québécois des Laurentides se tenait, le 16 mars dernier au Chalet Pauline Vannier de Saint-Sauveur, une grande fête réunissant une centaine de membres de la SNQL. Pas moins de 23 Prévostois et Prévostoises participaient à cette fête. On remarque sur la photo, Mme la ministre Lucie Papineau, Mme la députée Monique Guay, Monsieur le maire Claude Charbonneau, monsieur le conseiller municipal Jean-Pierre Joubert ainsi qu'une multitude de personnes connues pour leur action dans leur milieu. Notons : Clément Boisvert, Claire Boivin-Boisvert, Jean Laurin, Gaétane Morest, Yvon Labbé, Ginette Burquel, Pierre Haché, Lise et Bernard Gougeon, Françoise Lemay, François Thivierge, Gilles Broué, Gleason Théberge, Sandrine Broué-Primeau, Danielle Primeau, Monelle Beaulne et Frédéric Broué.

(EXCEPTION - JOURS FÉRIÉS)

MERCREDI ET JEUDI

2 pour 1 sur

- ⇒ Primeurs
- ⇒ Nouveautés
- ⇒ Jeux

SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

Ne peut être jumelé à aucune autre offre • EXPIRATION - 18 avril 2002

NOUVEAUTÉS de MARS

Disponible maintenant

- LE VOL - VIRÉE D'ENFER
- ZOOLANDER (V.F.)
- JOUR DE FORMATION
- AU VOLANT AVEC LES GARS
- LE BOSSU DE NOTRE-DAME II

Disponible le 26 mars

- K-PAX: L'HOMME QUI VIEN DE LOIN
- IRON MONKEY: LA LÉGENDE DÉMASQUÉE
- LA MAISON SUR LA FALAISE
- LE PÉCHÉ ORIGINAL
- SLAP SHOT 2: LANCER-FRAPPÉ 2

Votre Club vidéo... pour le choix et le service!

Ouvert 7 jours sur 7

224-9928

Réservation 24 h

VIDEO-ZONE

Faubourg de la Station
3029, boul. Curé-Labelle à Prévost